

## litige avec un garage automobile

Par **didier marazzani**, le **19/04/2009** à **16:38**

Bonjour à toutes et à tous,

le 16 mars 09, j'ai déposé ma voiture dans un garage (concession VW) afin d'avoir leur avis sur un léger bruit intermittent et pour faire resserrer le frein à main.

Le jour même, au moment de récupérer mon véhicule, le chef du SAV m'annonce qu'en faisant des essais, ma direction assistée s'est cassée et que mon véhicule est immobilisé chez eux.

Le garage est-il responsable de la casse, doit-il prendre en charge les éventuelles réparations?

Si oui, comment l'y contraindre? à qui dois-je faire appel?

Merci pour vos réponses

Didier